

Riverie, le mardi 5 juillet 2022

Département du Rhône



Commune de RIVERIE

☎ 04 78 81 82 42 - 📠 04 78 81 87 32

Mail : mairie.riverie@cc-paysmornantais.fr

Mesdames, Messieurs,
Parents d'élèves
Ecole publique « Aimé Billiémaz »
69440 RIVERIE

N/REF. IB/MC 2022-13

OBJET : Inscription au service « restauration scolaire et accueil périscolaire » -
Année scolaire 2022/2023.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du service de restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, veuillez trouver en pièces jointes, les documents relatifs à l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2022-2023.

L'ensemble du dossier d'inscription est à retourner au plus tard le 20 août 2022 au secrétariat de mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

L'inscription pour la semaine de la rentrée scolaire devra parvenir en mairie au plus tard le jeudi 25 août 2022.

Si votre enfant ne fréquente pas régulièrement le service périscolaire mais que vous souhaitez qu'il participe au repas de Noël, pique-nique de fin d'année etc., nous vous demandons de bien vouloir remplir un dossier d'inscription.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire au 04 78 81 82 42.

Cordialement,

Le Maire,
Isabelle BROUILLET



L'Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires
Olivier LANORE

Pièces jointes :

- Le Règlement intérieur service restauration scolaire et accueil périscolaire
- Une fiche Individuelle enfant
- Une fiche de demande de prélèvement automatique (inutile si déjà fournie l'année précédente)